

JOURNAL DE QUEBEC

POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.

On s'abonne à Québec, au bureau du Journal, près l'Archevêché; A Paris, chez Hector Bossange, 25, quai Voltaire, qui reçoit les annonces destinées au Journal de Québec.

Fix des Annonces. Six lignes de petit-texte... 2/6 Audessus de six lignes et pas plus de dix... 3/4 Pour chaque ligne audessus de dix... 0/6 Les lignes en gros caractères sont comptées pour autant de lignes qu'elles sont de points.

FRANCE. ASSEMBLÉE NATIONALE. — Séance du 17 janvier.

Discours de M. Thiers. (Suite et fin.)

L'orateur raconte ensuite le renvoi du premier ministre. M. THIERS. Un jour, M. le Président de la République, trouvant peut-être que cette politique ne portait pas ses fruits...

Ce Message, Messieurs, nous a profondément affligés; il nous a affligés pour trois raisons. La première, c'est qu'on renvoyait, je le dis d'abord, un homme qui avait été élu par le peuple...

La seconde, la voici: nous étions désolés, je le dirai, de voir annoncer par ces paroles, que les hommes d'action arrivent, de voir annoncer quelque merveille, quelque chose d'extraordinaire qui allait faire tout à coup le bien si difficile à faire, qu'on ne fait qu'avec le temps et les efforts...

Notre troisième raison, vous la dirai-je, pardonnez-le à des hommes qui ont passé vingt ans dans les assemblées, et qui, malgré les profondes douleurs que depuis trois années ils ont éprouvées, ne se sont pas encore dégoûtés du gouvernement représentatif...

Qu'avons-nous fait? Si nous avions voulu non pas être ce qu'on appelle traçassiers, mais seulement user des plus simples principes admis dans tous les pays libres, qui sont pratiques en Angleterre au point que personne n'oserait ni les nier, ni les contester, ni les attaquer, nous aurions été trouver ces hommes nouveaux qui arrivaient, et dont je ne veux pas contester ni le mérite, ni les services...

Vous pensez qu'il suffit que les ministres aient la confiance du Président de la République, du Président tout seul. Nous aurions pu leur prouver que, dès qu'il y a une Assemblée, quel que soit le pouvoir, il faut avoir la confiance de l'Assemblée devant laquelle on a l'honneur de se représenter.

Qu'avons-nous fait? Nous sommes restés les apus dociles, soumis du pouvoir; pleins de regrets pour ceux qui sortaient, nous avons été trouver ceux qui arrivaient; nous leur avons apporté notre concours, nous les avons soutenus comme les autres; et, vraiment, si nous avons fait cela pour un intérêt personnel, nous aurions mérité toutes les expressions que les partis décernent à la soumission qui suit tous les pouvoirs.

Nous l'avons fait sans aucun intérêt, sans autre intérêt que celui de notre opinion; c'en est un très-grand sans doute, mais très-avouable. Eh bien, tandis que nous nous conduisions de la sorte, comment nous récompençait-on? C'est pas que nous voulions attacher à ce fait une plus grande importance que celle qu'il méritait dans la discussion; mais tandis que nous tenions cette conduite, au moment même commençaient les attaques de cette presse repentante qui trouve que les assemblées ont fait le malheur du pays, et qu'il n'y a qu'un pouvoir fort et peu contrarié qui peut le sauver.

Les chefs de la majorité n'ont été rappelés à l'Élysée qu'au moment où les élections de Paris jetaient partout l'effroi. Ils préparèrent alors la loi électorale que le gouvernement trouvait excellente, mais dont il prétendait leur laisser la responsabilité. (M. Thiers examine quels furent les effets de cette loi.) Quel a été l'effet de la loi? Elle a eu un effet que, nous qui l'avons désiré, voulons, nous reconnaître, et qui, je crois, lui a été reconnu par toute la partie du pays qui répond à ses sentiments; c'est que, du jour de sa publication, date le rétablissement de la sécurité dans les esprits. (Murmures à gauche.)

J'espère que, lorsque les honorables membres qui siègent de ce côté (la gauche) m'auront entendu, peut-être eux-mêmes ne contesteront pas ce que je viens de dire. Une opinion, fautive sans doute, mais une opinion s'était établie, que peut-être, à la production de cette loi, nous aurions pu attaquer par les armes aurait lieu. L'attaque n'a pas eu lieu. J'en fais honneur à deux causes...

Voilà l'extrême gauche: A la sagesse du peuple d'abord! M. THIERS. Parmi les hommes que cette loi a blessés, il y en eut qui eurent le sens de comprendre qu'un lieu de servir leur cause, ils la compromettent par l'emploi de moyens illégaux. Leur bon sens a été, cette fois, écouté suffisamment pour que l'attaque n'ait pas eu lieu. Moi et mes amis, nous ne faisons honneur non-seulement à cette cause, mais encore à une autre; à l'intrepide attitude de l'armée de Paris et de son illustre chef. (Vive approbation à droite et au centre.)

Ce chef, voici ce qu'il avait entrepris et ce à quoi il avait réussi. Nous avons pu craindre, au milieu de l'agitation extraordinaire des esprits, que la politique, s'introduisant dans l'armée, n'y affaiblît l'esprit militaire. Il n'y a que deux idées politiques qu'il est bon de laisser introduire dans l'armée, qui doivent y être, qui composent son cœur: dévouement à la loi au dedans; au dehors, dévouement à la patrie. Voilà la seule politique qu'il faut introduire dans l'armée. (Très-bien! très-bien!)

Un membre à droite: Cela vaut mieux que les banalités intelligentes! M. THIERS. Toute autre idée politique que ces deux idées: dévouement à la loi, dévouement à la patrie, est la perte de toute armée. [C'est vrai!] Eh bien, l'énergie et habile général qui était à sa tête, en ravivant en elle l'esprit militaire, avait étouffé l'esprit politique. Voilà ce que l'histoire dira de lui un jour, et ce sera sa gloire; en réveillant l'esprit militaire, il a étouffé l'esprit politique qui pouvait perdre l'armée. (Très-bien!)

Je fais donc honneur de ces circonstances et au bon sens de ceux qui ont pensé qu'il ne fallait pas attaquer l'ordre public par les armes, et, je le répète, à celui qui avait montré une attitude si intrépide. A partir de ce jour, la sécurité publique a été rétablie, car cette société n'a plus craint d'être enlevée de vive force chaque jour de son existence; à partir de ce jour, la prospérité publique a reparu, non pas telle que nous l'avons vue, mais telle, qu'elle nous étonne aujourd'hui et qu'elle a raison de nous étonner.

Eh bien, Messieurs, nous avons encore donné au pouvoir notre concours tout entier, nous avons partagé ses difficultés, ses périls, comme si nous avions siégé sur les mêmes bancs que lui. Les attaques ont cessé à ce nouveau rapprochement? Non; elles ont été plus vives que jamais, et plus hardies à soutenir que le pouvoir non content, que le pouvoir sans Assemblée était définitivement le meilleur pour ce pays-ci. Eh bien! a-t-on même alors trouvé le terme de notre dévouement et de notre soumission? Non, Messieurs. Je vais vous citer un dernier fait. Un jour, venant quelques jours après, et ici j'ai besoin d'employer les expressions les plus ménagées, je le dois au sujet, je l'achèverai de n'y pas manquer; on est venu nous demander la dotation.

Eh bien! permettez-moi de vous le dire avec franchise, il nous en a coûté beaucoup de l'accorder. (Rires.) Voilà à gauche: Trois millions! M. THIERS. Je vais vous dire pourquoi. Ce n'est pas que nous craignons précisément à cette fable de la simplicité de la République dans les temps modernes, ce n'est pas que nous fussions disposés à penser que, peut-être, la dotation accordée, les injures décernées tous les jours à la majorité seraient moindres; ce n'était pas non plus que nous craignons que, dans l'état de nos finances, 2 millions de plus accordés fussent la ruine du budget. Non! Eh bien! je vais vous dire le motif vrai, sincère: cela tendait, contre notre gré, nos opinions vraies, à dénaturer l'institution de la présidence de la République. Voilà ce mot franchement dit. (Mouvement.)

Je m'étudie à employer les expressions les plus ménagées. Sans doute, nous ne nous attendions pas à trouver au palais de l'Élysée la simplicité de Jefferson; mais, cependant, 2 ou 3 millions ajoutés à la dotation tendaient à y introduire d'autres habitudes que celles qui nous semblaient devoir appartenir à la présidence de la République. Comme on nous accuse de nous être séparés bientôt de ce pouvoir, il faut que la France sache jusqu'où nous sommes allés en sacrifiant pour le soutenir. Eh bien! cela coûtait beaucoup de membres de cette Assemblée. Ils ne voulaient pas dénaturer l'institution. Pourquoi l'avons-nous fait? Pour la paix publique. Nous nous sommes dit que le refus de la dotation était un acte de rupture avec le pouvoir exécutif, et que nous serions coupables de cette rupture si nous la provoquions pour des motifs qui n'avaient pas un immense intérêt politique.

Je vous disais en commençant que nous avions tenu l'engagement de tout donner ce qui serait en notre pouvoir, mais que quand nous verrions d'autres prétentions apparaître, de les arrêter. Cette deuxième partie de nos engagements, nous ne l'avons pas tenue dans l'intérêt public. Voilà, jusqu'à la prorogation, les relations de la majorité avec le gouvernement.

Pour ne pas diviser le parti modéré, nous avons voté pour le Président de la République, car la République nous l'avait donné pour candidat; nous lui avons apporté nos conseils quand il nous les a demandés; nous n'avons pas pris des portefeuilles; nous avons conseillé d'appeler des hommes nouveaux; nous les avons soutenus suivant nos convictions; nous avons constamment conseillé la politique dont on se vante aujourd'hui; mais quand on s'en est écarté par le Message du 31 octobre, nous ne nous sommes pas retirés.

Lorsqu'un danger public nous a fait rappeler, nous sommes revenus, nous avons continué le même dévouement. Dans les actes les plus difficiles, ce dévouement a été complet, entier, sans réserve. Quand enfin on nous a demandé une chose qui n'était pas du pouvoir, qui était quelque chose de ces anciennes habitudes que nous avions tant craint de voir reparaitre avec le nom de Napoléon, nous l'avons accordée pour la paix publique. Voilà nos relations avec le pouvoir exécutif.

Si cette presse qui se vante d'instruire la France veut être impartiale, qu'elle rapporte à la France les quelques paroles que je viens de vous dire. (Très-bien! très-bien!)

Une voix: Elle les dénature, vos paroles! Après ce brillant résumé de la conduite et des actes de la majorité, M. Thiers signale la portée des cris, poussés dans les revues de Satory, au moment précisément où la France est divisée en partis contraires, et qui ont tous des chances d'avenir. "C'était, dit-il, un vœu qu'on voulait faire émettre à l'armée." Et il ajoute: "Je m'adresse ici à la bonne foi de tout le monde, ceci est trop sérieux pour équivoquer: lorsqu'on autorise à crier: Vive l'Empereur! est-ce qu'on ne s'expose pas à entendre crier: Vive la République! Vive le comte de Paris! Vive le comte de Chambord! Eh bien, voilà ce que j'appelle le fait de prétentions; ce sont les armées faisant la destinée des nations et voulant la leur imposer. (C'est cela! c'est cela!) Eh bien, il n'y a pas un homme de sens qui n'ait regardé cela comme un malheur déplorable; et moi, qui arrivais de voyage, et qui, tout en respectant le pouvoir, me permet de lui dire la vérité, je me suis permis de dire à M. le Président que cela était regrettable, que cela était malheureux, et je l'ai dit à ses ministres. Oui, un grand malheur. Mais, me dit-on, nous ne les avons pas provoqués. Je n'ai pas besoin de rechercher si vous les avez provoqués ou non; je vais vous prouver, par un simple fait, que vous en avez la responsabilité plus que si vous les avez provoqués. Vous ne les avez pas provoqués, c'est vrai; vous me le dites, et c'est pour cela que je dis: C'est vrai! (Hilarité générale et prolongée.) Vous ne les avez pas provoqués! Eh bien, je vous adresse cette question: Est-il vrai, oui ou non... nous sommes devant le pays; songez à dire la vérité... Est-il vrai, oui ou non, que pour ne pas les avoir encouragés, le général Neumayer a perdu son commandement? Voilà où est la question, situation tout entière.

M. le MINISTRE DE L'INTÉRIEUR. Non! Ce n'est pas pour avoir défendu les cris de: Vive l'Empereur! M. THIERS. Je supplie MM. les ministres de ne pas contester mon assertion. Je les en supplie pour eux, pour le pouvoir, pour moi. Mon assertion, je la répète: Pour n'avoir pas encouragé ces cris; pour avoir fait cette simple réponse: Je n'ai pas d'ordres à donner, mais je ne crierais pas sous les armes. M. le général Neumayer a perdu son commandement. Voilà mon assertion. Une voix: Non! non!

M. THIERS. Je l'affirme et la preuve existe. (Ah! ah!) — Mouvement prolongé. Messieurs, la question est là tout entière. Toute la question est là, tout entière; ne la laissons pas s'égarer; laissons-la où elle est. Oui, que vous les ayez provoqués ou non, encouragés ou non, permis ou non, la question n'est pas là. Un général, pour ne les avoir pas encouragés, a perdu son commandement. Eh bien, permettez-moi de vous le dire, cela est sans exemple; je ne sais pas un acte aussi hardi sous aucun des gouvernements qui ont précédé.

Plusieurs membres: Oui! oui! C'est vrai! M. THIERS. Eh bien, Messieurs, un tel acte, un général révoqué pour n'avoir pas encouragé le cri de: Vive l'Empereur! mais c'est l'acte le plus extraordinaire, le plus audacieux, permettez-moi de le dire, qui se puisse imaginer.

Eh bien, nous, nous si traçassiers, lorsqu'on nous a dit qu'il fallait dans l'intérêt de la paix publique, ne pas agiter le pays, laisser cette session s'ouvrir, se conduire paisiblement; que le Message donnerait à tous ces faits un démenti, qui les effacerait, nous avons accueilli ces dispositions avec empressement. Le Message est venu, nous n'avons pas été les derniers à lui faire bon accueil, à le recevoir comme un engagement qui rassurait la France et nous. Cet acte si étrange, que jamais, sous la monarchie, on ne l'aurait permis à des ministres, cet acte-là, nous l'avons passé sous silence.

Quel jour avons-nous pris la parole? Quand nous n'avons pas pu le faire. M. le général Changarnier, qui avait parfaitement compris son rôle et qui vient de le définir dans des paroles admirables... (C'est vrai! — Très-bien! très-bien!) M. le général Changarnier l'avait compris comme il devait le comprendre, comme il était grand et glorieux, profondément habile de le comprendre; c'était de n'appartenir à aucun des partis qui divisent la France, et de répondre à ce qu'il y a de commun à tous, la loi. (Très-bien! très-bien!) M. le général Changarnier, à qui une certaine presse disait tous les jours: Mais le sphinx ne parle pas!... [On rit.]

Le sphinx ne parlait pas, le sphinx avait raison de ne pas parler, son rôle était d'agir. Il y a eu un jour où il a dû, non parler, mais agir, lorsqu'un général a été déplacé pour les cris de: Vive l'Empereur! Il a dû l'improviser; il a dû faire ses efforts pour couvrir ce général. Ce général ayant reçu un dévouement, et la justice étant au moins sauve, si la constitutionnalité n'était pas, le général Changarnier lui seul, de sa propre inspiration, a fait son ordre du jour. Après cet ordre du jour, le sphinx avait parlé, et ce jour-là il avait signé sa destitution. [Vives marques d'approbation à droite.]

M. DESMOUSSEAUX DE CIVRE. Voilà le mot de l'énigme! M. THIERS. Quand vous dites que la résolution de la destitution était antérieure à la scène qui s'est passée ici, il y a une portion de vérité. Oui, le jour où l'ordre du jour de M. le général Changarnier avait été signé, sa destitution était résolue.

Maintenant, la scène qui s'est passée ici, permettez-moi de l'expliquer en deux mots. Cette presse, qui a continué pendant deux ans à récompenser la majorité de son dévouement, récompensait aussi l'honorable Changarnier de ses services en l'attaquant tous les jours. Ces ordes si extraordinaires, disait-on, qu'il avait données [en tout cas, ce n'était pas lui au pouvoir à les lui reprocher], se sont trouvées citées avec des reproches dans un journal ministériel. L'Assemblée a éprouvé un sentiment bien naturel, elle a voulu que l'explication eût lieu sur-le-champ. Cette explication, pardonnez-moi ce détail, et c'est pour ce détail si peu contesté que moi et quelques-uns de mes amis nous avons voté pour l'ajournement à six mois et provoqué ainsi les rires de l'Assemblée. [C'est vrai! c'est vrai!]

Eh bien! l'Assemblée a témoigné à M. le général Changarnier la confiance qu'elle avait en lui, le cas qu'elle faisait de ses services, l'estime qu'elle a eue d'avoir pour lui, malgré certaines attaques, et ce jour, j'en conviens, la goutte d'eau a fait déborder le vase; M. le général Changarnier, dont la destitution était résolue, a été, en effet, définitivement destitué. Eh bien, la question est ici tout entière: pour des cris de: Vive l'Empereur! qu'un général n'avait pas encouragés, qu'un autre a interdits par un ordre du jour, deux généraux, le général Neumayer et le général Changarnier, ont été destitués.

Maintenant, était-il possible, je le demande, si différents que nous eussions été et que nous fussions disposés à être, que la destitution du commandant en chef de la force militaire de Paris passât sans observation, qu'elle passât sans que le débat, debout triste et terrible qui est engagé devant vous, s'élevât naturellement! Nous aurions voulu empêcher que nous ne l'aillions pas pu; il était inévitable. Eh bien, voilà ce qui a brisé la majorité. Ce n'est pas nous, c'est vous; ce n'est pas nous, qui avons été d'un dévouement sans bornes; c'est vous qui, lorsque, disiez-vous, il y avait ici une popularité qui vous offusquait, ne pouviez pas supporter un troisième pouvoir.

Que veut dire ce mot, ce mot qui est si grave, si trépidant? Si vous le reprend M. Thiers, qui l'avait une grande importance, cela est vrai; il avait deux genres d'importance. Pour nous qui tenions beaucoup à ce que l'ordre fût, non-seulement intact, mais intactable, et qu'il y eût un homme d'une telle énergie à la tête de la force publique qu'on ne songeât pas même à troubler l'ordre; oh! pour nous, il avait une valeur immense à ce point de vue. Il en avait une seconde. L'idée s'était répandue, pardonnez-nous cela, que M. le général Changarnier, étant à la tête de la force publique, l'Assemblée avait, outre son inviolabilité de droit, une inviolabilité de fait qui n'était pas à dédaigner. [Rires prolongés.]

Cette idée s'était répandue. Oui, c'est vrai, il y avait là, à la tête de la force publique, un général qui rassurait tous les gens d'ordre, qui, en les rassurant à Paris, les rassurait dans toute la France, et qui ensuite répondait à ce besoin de sécurité qu'une Assemblée placée seule, sans intermédiaire, en présence du pouvoir exécutif qui a le commandement des armées, a besoin d'éprouver.

M. le général Changarnier avait ces deux importances-là. Mais, dit-on, c'était une anomalie. Une anomalie! Quelle est donc cette anomalie que de vouloir avoir à la tête de la force publique un homme qui rassure complètement, et, à la tête de la force publique, dans le lieu où siège l'Assemblée, quelqu'un qui ait sa confiance? Une anomalie! Imprudentes que vous êtes, pardonnez-moi ce mot, avez-vous oublié à quelle question vous alliez vous exposer? Permettez-moi de vous adresser celle-ci: M. le général Changarnier, inspirant confiance à tous les hommes d'ordre, inspirant confiance à l'Assemblée, est une anomalie! Eh bien, je vous adresse cette question: N'y a-t-il aujourd'hui dans la République que cette anomalie? N'y en a-t-il pas une autre? Franchement, sans outrage, loin de moi toute pensée d'outrage, dites-moi: le pouvoir exécutif, en France, tel qu'il s'est établi depuis deux ans, a-t-il l'habitude, les habitudes d'un Président de la République? Franchement, parlons-nous en honnêtes gens, et Dieu me préserve d'outrager ici le chef du pouvoir exécutif, mais enfin nous nous y sommes prêtés nous-mêmes qui, en votant la dotation, avons consenti, pour notre part, par amour de la paix publique, à ce qu'il se créât dans la République, permettez-moi de vous le dire, quelque chose qui n'est déjà plus la présidence de la République. [Mouvement. — Rumeurs diverses.]

Ce que je dis est grave, je le sais; cela est délicat, mais enfin, quand on vient nous dire cette chose si étrange, qu'il s'agit d'un pouvoir exorbitant, une anomalie, je veux dire qu'il y en a une autre dans l'État, et que, lorsque dans l'intérêt de l'ordre et de la paix, nous n'avons pas réclamé, vous nous deviez, peut-être dans l'intérêt aussi de l'ordre et de la paix, de supporter cette double importance qui vous offusquait, et que vous le deviez à notre double sécurité, sécurité que le rapport de l'ordre, sécurité sous le rapport de l'indépendance. [Très-bien.]

Eh bien, je dis, permettez-moi ce mot, qu'un pouvoir qui, lorsqu'on lui a tant accordé, ne suit pas accorder aux autres ce qui dérive aussi des circonstances, n'agit pas sagement, et qu'avant de lui remettre sans mesures, sans aucune contestation les destinées de l'État, il y a lieu d'y penser beaucoup. J'engage la France à y penser comme nous.

[L'illustre orateur jette les yeux les quatre parts; orienté, légitimiste, républicain modéré et bonapartiste. Il demande quel est celui des quatre qui a rompu la trêve et qui constitue le plus pressant danger. "C'est répond-il, le parti bonapartiste, celui qui est au pouvoir." C'est là un fait immense, d'être au pouvoir. On me dit qu'on veut la légalité, on me parle de loyauté. Je ne révoque rien de tout cela; mais enfin je ne puis pas effacer, malgré le respect que j'ai pour toutes les déclarations qu'on me fait ici, je ne puis pas effacer de ma mémoire l'insurrection, que j'ai passé une vie déjà bien longue à acquiescer; je ne puis pas effacer de ma mémoire toutes les notions de l'histoire.

Eh bien! malgré les déclarations qu'on peut faire, les plus loyales, les plus sincères aujourd'hui, je dis que le parti qui est au pouvoir est celui qu'il faut surveiller avec une grande attention, car il a, prenez garde, toutes les faveurs à distribuer. Avez-vous vu un pouvoir rester quelques jours dans ce pays sans y créer des intérêts, sans y créer des créatures? Nous avons fait de grands progrès dans les idées; depuis quelques jours je commence à en douter, d'après toutes les théories que j'entends apporter à cette tribune; nous aurions fait des progrès dans les idées libérales, et cependant la faculté de donner des places, des décorations, tout cela a-t-il perdu de son empire? Et puis ce seul fait d'hier... Ce pays agité de tant de révolutions, ce pays qui a sa grandeur, qui a sa gloire, moi qui l'aime tant, voudrais-je l'amour-dire? Mais enfin, je puis le dire, puisque nous faisons nos confidences, il a ses défauts, ce pays; lorsqu'il est soulevé, il est irrésistible, à braver les plus intrépides courages. Quand il est remis, avec quelle promptitude il est soumis! comme il trouve bon! comme il trouve parfaitement excusable ce qui, autrefois, lui paraissait des crimes! Eh bien! dans une disposition pareille, être au pouvoir, c'est un fait énorme. Tout le bien qui se fait, on ne l'attribue qu'au pouvoir, vous le voyez tous les jours. Les œuvres de cette majorité, à qui en attribue-t-on le fruit? au pouvoir.

Et puis, il a la force, la force publique. La Constitution, elle a fait quelque chose de bien étrange, c'est de créer une Assemblée qui a, je ne dirai pas cet état souveraineté idéale qui ne reside, d'après notre Constitution, que dans le peuple, mais qui a la souveraineté effective de déclarer la paix et la guerre; de faire les lois; toutes parties de souveraineté que les anciennes chambres des députés n'avaient qu'en partie; elle est souveraine; et à côté d'elle est placé un pouvoir qui n'est pas souverain, qui est, j'oserais le dire, d'après la Constitution, en quelque sorte subordonné, mais qui a la force publique.

Sur plusieurs bancs: Oui! oui! oui! Très-bien! M. THIERS. Eh bien! Messieurs, s'il y a quelques entreprises à craindre pour ce gouvernement de tout le monde, que nous nous sommes promis de ne pas laisser aller par surprise, peu à peu, que nous nous sommes promis de ne pas laisser devenir le gouvernement de tel ou tel, d'un des entreprises seraient-elles à craindre? Je le demande. La réponse, elle se fait tacitement dans l'esprit de tous les hommes de bonne foi.

Eh bien! que nous devaient dans cette situation, à nous qui nous étions prêts à ce que la forme de la République changeât déjà si rapidement! Ce qu'on nous disait, c'était de nous rassurer complètement, on admettait même cette importance qui nous offusquait; on nous disait tout de ne pas la détruire, le jour où était posé le cri de: Vive l'Empereur! Car quelles conclusions voulez-vous que nous en tirions? Quoi! on destitue l'homme le plus important dans la situation actuelle, je ne veux pas nuire ici à ses rivaux de gloire, mais l'homme le plus important dans la situation, on le destitue pour le cri de: Vive l'Empereur! et vous ne voulez pas

que nous trouvions cela une entreprise exorbitante! M. DE LA MOSKOWA. Je demande la parole. [Mouvement.] M. THIERS. Quoi! vous savez que vous vous exposez au reproche d'ingratitude, à l'irritation et à l'inquiétude de tous les hommes d'ordre, à la méfiance de cette Assemblée, à rompre cette majorité qui vous soutenait et, laquelle brisée, vous êtes réduit à rêver un parti nouveau; vous vous exposez à toutes ces choses, reproche d'ingratitude, inquiétude des gens d'ordre, méfiance de l'Assemblée, brisement de la majorité, pour frapper un général qui avait improvisé les cris de: Vive l'Empereur! et vous voulez que nous n'attachions pas à cela une immense importance! Mais nous l'aurions voulu faire, que le monde entier ne l'aurait pas tu et qu'il y aurait ajouté cette importance que nous n'y aurions pas attachée nous-mêmes. Ne vous étonnez donc pas de notre attitude, de notre conduite; elle est forcée, nous ne pouvons pas en tenir une autre, et il fallait bien que nous n'eussions puissions pas tenir une autre pour que je viasse faire ce grand acte, de me séparer du gouvernement dans une circonstance aussi grave. Nous ne l'avons pas pu.

Vous dites qu'on ne rêve rien contre cette Assemblée; j'en suis convaincu; mais enfin cette Assemblée, elle ne vous a jamais résisté. Permettez-moi, avant de recevoir de vous sur ce point une réponse qui me satisfasse complètement, permettez-moi d'attendre le jour où cette Assemblée vous aura résisté. Quand elle vous aura résisté, personne ne peut dire d'avance les sentiments de son cœur, alors nous verrons les sentiments que cela vous inspirera; et, si vous continuez de montrer cette résolution de respecter son indépendance comme aujourd'hui, alors, peut-être, la sécurité que nous avons perdue renaîtra. Oui, aujourd'hui, j'en suis convaincu, vous voulez respecter cette Assemblée; quant à l'avenir, permettez-moi de le dire, la conduite que dans ces circonstances le pouvoir a tenue, je suis désolé de le dire, ce n'est pas la conduite d'un pouvoir sage. Eh bien! devant un pouvoir qui n'est pas sage, les gens d'âge ont de la défiance.

Maintenant vous dites: On va provoquer un conflit! et quel était le moyen de l'éviter? Qui est-ce qui l'a commencé, le conflit? Était-il possible qu'il n'eût pas lieu de notre part, quand on avait destitué deux généraux pour des cris de: Vive l'Empereur! C'était impossible.

Maintenant, comment le faire cesser, comment l'éviter? Vous voulez que l'Assemblée cède! On dit: "Mais si le pouvoir exécutif est battu dans cette circonstance, le pouvoir exécutif sera humilié." Messieurs, il y a de temps qu'il faut être très-inquiet pour le pouvoir exécutif; nous commençons à être arrivés à ceux où l'on doit commencer à être rassuré sur la puissance, sur la sécurité, sur le mouvement qui entraîne vers le pouvoir exécutif; le pouvoir exécutif serait obligé de faire en cette occasion quelques réflexions utiles, que, je le crois, il n'en serait pas considérablement affaibli; mais l'Assemblée, si elle cède... permettez-moi de vous faire la réflexion que voici.

Lorsque deux pouvoirs en présence ont entrepris l'un sur l'autre, si c'est celui qui a entrepris qui est obligé de reculer, il y a un désagrément, c'est vrai, c'est juste; mais si c'est celui sur lequel on a entrepris qui cède, alors sa faiblesse est tellement évidente à tous les yeux qu'il est perdu. (C'est vrai! c'est vrai! — Très-bien!)

Eh bien! quant à moi, je n'ai rien plus qu'un mot; il n'y a que deux pouvoirs aujourd'hui dans l'État, le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Si l'Assemblée cède aujourd'hui, il n'y en a plus qu'un...

Plusieurs voix: C'est vrai! — Très-bien! M. THIERS. Et quand il n'y en aura plus qu'un, la forme de gouvernement est changée; le mot, la forme vient, cela n'importe peu; mais ce que vous dites ne pas vouloir, si l'Assemblée cède, vous l'avez obtenu aujourd'hui même; il n'y a plus qu'un pouvoir... le mot viendra quand on voudra... l'empire est fait. [C'est vrai! c'est vrai! — Acclamations nombreuses et très-vives mêlées de réclames et de murmures. — L'orateur reçoit les félicitations empressées d'un grand nombre de ses collègues. — L'Assemblée se sépara au milieu d'une grande agitation.]

ALVINA LA FOLLE. — Dans le quartier Latin habitait une jeune fille connue sous le nom d'Alvina la Folle. Ses habitudes étaient assez singulières: on la rencontrait dans les estaminets, notamment au café Gouty, près de Bobino, jouant au billard avec les étudiants, et on la renommait pour son talent à colporter les pipes.

Alvina est jolie; elle appartient à une honorable famille; son éducation a été soignée. Elle brillait souvent dans les discussions politiques qu'elle aimait à soulever. Depuis quelques temps, on remarquait que son humeur, naguère si joyeuse, s'assombrait. Tout à coup, on cessa de la voir dans les endroits qu'elle fréquentait, et à plusieurs personnes qui avaient été la visiter, elle avait dit qu'elle travaillait à sauver la France.

Un de ces jours derniers, tous les locataires de sa maison entendirent des gémissements provenant de son logement. Ils y pénétrèrent et trouvèrent Alvina étendue sur le carreau; près d'elle était un fourneau contenant du charbon en pleine combustion.

Alvina donnait encore quelques signes de vie; un médecin fut appelé pour lui prodiguer les soins nécessaires.

Sur la commode, on trouva soigneusement cachetée et portant cette inscription: *A la France!* un manuscrit dont on fit l'ouverture. En voici quelques extraits: "France, ouvre les yeux, ils et tu seras sauvée! *Projet de révolte* — Nos frères et nos sœurs, réunis sur la place de la Concorde, au café Racine, sous les galeries de l'Odéon, chez Desferres, se mettront en marche à l'heure donnée par le tintement lugubre du glas funèbre de la tyrannie. "Peuple, es-tu libre!... Sommes-nous esclaves!"

*Proclamation*. — Le peuple meurt de faim dans les rues; qu'importe, les gouvernants ont bien dit: Parcourez nos campagnes, vous n'y trouverez que mort et désolation. Les hommes persécutés de l'armée... Aux armes!... Soivez ma bannière; elle dominera; ne l'abandonnez pas, elle vous conduira à la victoire, etc."

Puis vient ensuite une description qui contient plus de quarante feuillets, dans laquelle Alvina indique les mesures à prendre pour faire triompher à Paris une insurrection.



PAR ENCAN, POISSON, BEURRE, ETC. DEMAIN à DEUX heures, au magasin de H. MURRAY, rue St. Pierre.

100 BARILS de morue verte, 25 Draughts de grande eau, 100 Tinettes de beurre de Kamouraska, 100 Caisés de porc sec.

LA vente de la maison de feu GEORGES ROSS, située en la Basse-Ville, laquelle est avérée pour avoir lieu le 1er MARS prochain, est REMISE au 20 du même mois.

A LOUER, UNE maison à trois étages, en briques à feu, située sur la rue St. Famille, avec magasin au bas, les étages supérieurs étant très propres à servir de demeure à une famille.

A LOUER, LIVRABLE AU 1er MAI PROCHAIN, LA MOITIÉ de cette MAISON, située à l'enclosure des rues St-Famille et la Fabrique, dans l'endroit le plus avantageux pour le commerce.

Avis aux Abonnés de l'ALBUM Littéraire et musical de la Minerve. LA maladie du Propriétaire de l'Album a causé le retard dans la publication de ce Recueil Littéraire depuis le commencement de la présente année.

UN soussigné ayant vendu son fonds de commerce à MM. PIERRE GARANT & JEAN AUDY, prévient publiquement ceux qui lui doivent de venir régler sans délai.

LES soussignés informent le public qu'ils ont acheté le fonds de commerce de MAD. E. P. GARANT, et qu'ils continueront de faire le même commerce sous les noms et raison de PIERRE GARANT & JEAN AUDY, associés.

LES soussignés se chargent comme leur prédécesseur du soin des pelletteries pendant l'été, à un prix modique.

Moulin à Plâtre de Québec. LES soussignés ayant fait construire un MOULIN à vapeur, sur la rue St. Paul, pour la fabrication du PLÂTRE propre à l'agriculture, aux bûcherons, moulages, etc.

Department des Terres de la Couronne. Montréal, 20 février 1851. VIS est par le présent donné que les emplacements suivants, situés dans la ville d'Aubigny, seigneurie de Lauzon, vis-à-vis la cité de Québec, seront offerts en vente par encan, sur les lieux, le 1er MAI prochain.

ATTENTION!!! UN superbe bateau neuf, du port de 16 à 18 cents, à vendre, à un prix très modéré.

MAISON à louer avec une boutique de forgeon à Ste. Marie de la Beauce. Possession donnée immédiatement.

AVIS. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de la Compagnie du Gaz de Québec aura lieu à l'Église, LUNDI 12 MARS prochain, à 10 heures de l'après-midi.

AVIS. QUELQUES exemplaires du Journal du 18, publié pour l'Exposition de 1851, sont à vendre à ce bureau.

Reunions de Québec, 1851. COMMISSAIRES: SON HONNORABLE LE MAIRE DE QUÉBEC, L. G. BAILLAIRGE, W. ANTOURAS HOLWELL, Capt. HONOR. C. B. M.R., WESTON HUNT, Hon. BOURGEOIS, A. JOSEPH, Écuyers, L'HON. R. E. CARON, S. LÉVELLE, P. CHAUVEAU, M. P. P., W. K. MCCORD, L. D. CURRIE, 19e Reg., DUNBAR ROSS, M. P. P., Le capit. FRASER, A. R., DR. SCOT, 79th High.

La quatrième Réunion qui sera UN BAL COSTUME, aura lieu le LUNDI SOIR, 3 mars.

On y admettra de nouveaux Souscripteurs au prix de QUATRE PIASTRES, pourvu qu'ils paraissent en costume.

Nouvelle Tapisserie Française. LE soussigné informe respectueusement ses amis et le public qu'il a reçu de Paris, 75 riches patrons de Tapisserie avec les bordures propres à chaque patron, étant ce qu'il y a de plus beau en ce genre aujourd'hui à Paris.

COMMIS DEMANDÉS. ON a besoin de deux ou trois commis pour servir dans un magasin de marchandises sèches en gros et en détail.

AVIS. LE soussigné a été nommé curateur aux biens vacants et à l'absence de M. Edouard Martin, maintenant aux États-Unis en remplacement de feu P. Gingras éc., prévient les personnes qui lui doivent de payer sans délai, entre les mains de Joseph Garon, écuyer, notaire de Rimouski, son agent, et celles qui ont des réclamations à faire contre lui, sont priées de les adresser, dûment attestées, au dit M. Garon, ou au soussigné, franchises de port.

VENDRE à BAS PRIX, par le soussigné, quelques CENTS REDINGOTTES de soie. F. BOIS, Rue St. Pierre, Québec, 14 février 1851.

LES soussigné a en mains et offre à VENDRE, du no 19, rue la Fabrique, le choix suivant de marchandises et saucis, etc., etc., reçus directement de Wix et Son, Leadon Hill street, Londres, savoir: Mariandès de Londres et des Indes orientales; saucis aux champignons; vinaigre de Wharfedale, Westchester, Chili, etc.; essence d'anchois de Reading et Harvey; saucis de l'empereur de Russie, des Indes, etc.

BIÈRE d'Alton; porter de Londres, en bouteilles de chopine et pintes; porter de Guinée. Beurre des townships; lard sec; pommes sèches. W. LE CHEMINANT, Québec, 11 février 1851.

UN soussigné ayant vendu son fonds de commerce à MM. PIERRE GARANT & JEAN AUDY, prévient publiquement ceux qui lui doivent de venir régler sans délai.

LES soussignés se chargent comme leur prédécesseur du soin des pelletteries pendant l'été, à un prix modique.

Moulin à Plâtre de Québec. LES soussignés ayant fait construire un MOULIN à vapeur, sur la rue St. Paul, pour la fabrication du PLÂTRE propre à l'agriculture, aux bûcherons, moulages, etc.

Department des Terres de la Couronne. Montréal, 20 février 1851. VIS est par le présent donné que les emplacements suivants, situés dans la ville d'Aubigny, seigneurie de Lauzon, vis-à-vis la cité de Québec, seront offerts en vente par encan, sur les lieux, le 1er MAI prochain.

ATTENTION!!! UN superbe bateau neuf, du port de 16 à 18 cents, à vendre, à un prix très modéré.

MAISON à louer avec une boutique de forgeon à Ste. Marie de la Beauce. Possession donnée immédiatement.

A LOUER, AU faubourg St. Jean, rue Richmond, une jolie maison en pierre à deux étages, située dans un des plus beaux sites pour une famille, avec cour spacieuse, hangars, étables, etc.

PROPRIÉTÉ À VENDRE OU À LOUER À LA POINTE-LEVI. UNE SUPERBE MAISON, avec deux HANGARS à deux étages et JARDIN, situés sur le haut de la Côte Labadie, ci-devant occupé par le docteur Charbon.

TANNERIE À LOUER. UNE maison en pierre, à deux étages, située rue St. Vallier, sur un terrain de 62 pieds et demi de front, de 70 pieds et demi en arrière, et sur une profondeur de 120 pieds.

A LOUER. CETTE maison neuve en pierre à trois étages par-dessus et quatre par-dessous, ayant puits excellent, balcons, étables et autres dépendances, située très avantageusement pour la rue et la salubrité, au faubourg St. Jean, rue Richmond, sur le côté St. Genevieve.

A louer et possession à prendre le 1er mai prochain. Une maison en pierre à trois étages, située en la Basse-Ville de Québec, rue St. Pierre, maintenant occupée par M. Henri Dorville et M. Marjoly, comme magasin d'épicerie et maison de pension.

A VENDRE. TOUT le terrain appartenant aux héritiers De Léry, situé sur la rue St. Famille, (côte De Léry), près du marché de la Haute-Ville, contenant 121 pieds de front sur 76 de profondeur.

A LOUER. LE magasin situé rue Bunde, maintenant occupé par M. de la Torre, ayant un appareil complet pour éclairer au gaz. S'il est loué pour plusieurs années, le magasin sera arrangé à la commodité du locataire.

A LOUER. LA maison située rue Ste. Anne, occupée par W. H. A. Davies, écuyer. Possession donnée au premier mai.

A VENDRE OU A LOUER. CETTE maison si commode et si bien située, située dans la rue St. Louis, n° 49, ci-devant la résidence de Thos. Gibb, écuyer; et aujourd'hui occupée par John Bourroughs, écuyer.

DEUX maisons en briques, avec magasins situés à l'enclosure des rues Craig et des Prairies. Prix modérés. S'adresser à Joseph Cloutier, rue des Prairies, ou au propriétaire.

A LOUER. LA maison à deux étages, faisant le coin des rues Sainte-Famille et Gamoterie et St. George, Haute-Ville de Québec, occupée pendant plusieurs années par feu John Ross, épicerie.

LA maison à deux étages, rue St. George, en arrière de celle ci-dessus, occupée par Victor Hamel, écuyer.

LES deux maisons ci-dessus venant vendues conjointement ou séparément.—Termes faciles.

A VENDRE. LA maison à deux étages, faisant le coin des rues Sainte-Famille et Gamoterie et St. George, Haute-Ville de Québec, occupée pendant plusieurs années par feu John Ross, épicerie.

LA maison à deux étages, rue St. George, en arrière de celle ci-dessus, occupée par Victor Hamel, écuyer.

LES deux maisons ci-dessus venant vendues conjointement ou séparément.—Termes faciles.

A LOUER. LA maison à deux étages, faisant le coin des rues Sainte-Famille et Gamoterie et St. George, Haute-Ville de Québec, occupée pendant plusieurs années par feu John Ross, épicerie.

LA maison à deux étages, rue St. George, en arrière de celle ci-dessus, occupée par Victor Hamel, écuyer.

LES deux maisons ci-dessus venant vendues conjointement ou séparément.—Termes faciles.

A LOUER. LA maison à deux étages, faisant le coin des rues Sainte-Famille et Gamoterie et St. George, Haute-Ville de Québec, occupée pendant plusieurs années par feu John Ross, épicerie.

LA maison à deux étages, rue St. George, en arrière de celle ci-dessus, occupée par Victor Hamel, écuyer.

LES deux maisons ci-dessus venant vendues conjointement ou séparément.—Termes faciles.

A LOUER. LA maison à deux étages, faisant le coin des rues Sainte-Famille et Gamoterie et St. George, Haute-Ville de Québec, occupée pendant plusieurs années par feu John Ross, épicerie.

LA maison à deux étages, rue St. George, en arrière de celle ci-dessus, occupée par Victor Hamel, écuyer.

LES deux maisons ci-dessus venant vendues conjointement ou séparément.—Termes faciles.

A LOUER. LA maison à deux étages, faisant le coin des rues Sainte-Famille et Gamoterie et St. George, Haute-Ville de Québec, occupée pendant plusieurs années par feu John Ross, épicerie.

LA maison à deux étages, rue St. George, en arrière de celle ci-dessus, occupée par Victor Hamel, écuyer.

LES deux maisons ci-dessus venant vendues conjointement ou séparément.—Termes faciles.

A LOUER. LA maison à deux étages, faisant le coin des rues Sainte-Famille et Gamoterie et St. George, Haute-Ville de Québec, occupée pendant plusieurs années par feu John Ross, épicerie.

LA maison à deux étages, rue St. George, en arrière de celle ci-dessus, occupée par Victor Hamel, écuyer.

LES deux maisons ci-dessus venant vendues conjointement ou séparément.—Termes faciles.

A VENDRE OU A LOUER, AU PREMIER MAI PROCHAIN: CETTE VASTE ET COMMODE MAISON, N° 12, rue La Montagne, la propriété de Mme Veuve DORION. La maison est à trois étages avec deux magasins, deux grands hangars en pierre et une cour spacieuse.

ATTENTION. LE Soussigné offre à vendre, à des conditions libérales, ce magnifique lot, situé tout devant l'Esplanade.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL. Toronto, 27 décembre 1850. Avis public est par le présent donné que le receveur-général est prêt à racheter, au pair, tous les effets publics, garantis sur les fonds consolidés.

Cerisier Pectoral. POUR LA TOUX, LE RHUME, ENROUEMENT, BRONCHES, TOUX-CRIARDE, LE MAL DE CROUPION, L'ASTHME ET LA CONSOMPTION.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

A VENDRE OU A LOUER, AU PREMIER MAI PROCHAIN: CETTE VASTE ET COMMODE MAISON, N° 12, rue La Montagne, la propriété de Mme Veuve DORION. La maison est à trois étages avec deux magasins, deux grands hangars en pierre et une cour spacieuse.

ATTENTION. LE Soussigné offre à vendre, à des conditions libérales, ce magnifique lot, situé tout devant l'Esplanade.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL. Toronto, 27 décembre 1850. Avis public est par le présent donné que le receveur-général est prêt à racheter, au pair, tous les effets publics, garantis sur les fonds consolidés.

Cerisier Pectoral. POUR LA TOUX, LE RHUME, ENROUEMENT, BRONCHES, TOUX-CRIARDE, LE MAL DE CROUPION, L'ASTHME ET LA CONSOMPTION.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

Médecines Célèbres Du docteur DODD, POUR LES CHEVEUX ET LES BESTIAUX, PROPRES AUX DIFFÉRENTES MALADIES, À L'ÉTAT BOITEUX, AUX ERUPTIONS, ETC.

ON pourra avoir gratis une brochure donnant une description des médecines et beaucoup d'informations aux possesseurs de chevaux et bestiaux, en s'adressant aux agents.

Chemin de Fer de Québec à Richmond. LES DIRECTEURS de cette Compagnie ont fait une EMBANDE de DIX CHEVILLONS sur chemin à action tenue par les propriétaires de cette compagnie, et ont décidé que telle embande sera payable au trésorier au bureau, Maison du Parlement, le 1er MARS prochain, à 10 heures de l'après-midi.

A VENDRE, CONSTANTMENT par le soussigné à des prix modérés, en gros et en détail, de différents matériaux, ainsi que Mastics. Vires outre de ce qui est demandé.

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ: 5 ACTIONS dans la société de Construction de Québec.

DÉBENTURES DU GOUVERNEMENT. LE soussigné achèterait pour quelques mille \$ de débiteurs des incendies de Québec, au pair, ou d'autres effets du gouvernement d'une certaine étendue.

LIQUEUR AMÈRE OXYGÈNE. Remède souverain pour la dyspepsie, l'asthme et la débilité générale, ne renfermant point d'alcool.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation, ses effets salutaires, son pouvoir à soulager et à guérir les affections de poitrine, lui ont mérité une célébrité égale à aucune autre médecine.

LE succès réel qui a accompagné l'usage de cette préparation

LE GUIDE DE L'INSTITUTEUR, contenant une série de réponses aux questions insérées dans la circulaire du surintendant de l'éducation, etc. PAR F. X. VALADE, ECUYER. Cet ouvrage est maintenant terminé et offert en vente chez tous les Libraires et à la Librairie du sous-secrétaire.



L'EMBRICATION GALVANIQUE EST un remède sans pareil pour la guérison du rhumatisme, aigu ou chronique, ayant siège à la tête, dans les jointures ou aux extrémités; le tic douloureux ou la goutte dans leurs parties affectées; la paralysie, les transports, scrofules, et le mal de roi; les douleurs de la gorge et de l'épine dorsale; la réduction des joints, douleur de reins, etc. épilepsie, engorgement, tumeurs, tumeurs blanches, maladie de la peau, érysipèle, et grosse gorge.

Il est également recommandable dans les affections scrofuleuses du col, de l'épine dorsale, et intestinales, etc. Il est généralement admis par les hommes instruits, que le pouvoir mystérieux du galvanisme ou magnétisme est dans le fait le principe de vitalité du corps, et que la maladie dans ses aspects les plus pénibles, est entièrement due à l'absence de ce pouvoir galvanique ou magnétique dans ses opérations salutaires. Si donc nous pouvons, à son défaut, de suite suppléer à ce pouvoir, nous pouvons avec succès combattre la maladie; et ce résultat a été pleinement et parfaitement réalisé par cette admirable découverte de la science, la combinaison du magnétisme galvanique avec le fluide vital, a été l'inventeur de ce remède des années d'études laborieuses.

Un remède en gros et en détail chez M. J. MUSSON, rue Beaudé, G. 4, au coin de la rue de la Maladie, à Québec, et chez JOSEPH BOWLES, Halle Médicale, Haute-Ville, 12m.

LE SANG, C'EST LA VIE. DISENT LES SAINTES ÉCRITURES. DR. HALSEY'S



FOREST WINE. Le Vin de Forêt DU DOCTEUR HALSEY.

LE mérite intrinsèque et les grands effets de ce vin ont été constatés par une médecine vraiment populaire. Elle est reconnue efficace pour la débilité, les affections nerveuses, la consomption, les maux de reins, de cœur, de poitrine, et de l'estomac, toutes les maladies occasionnées par le mauvais sang et l'impureté du système; et les maladies les plus dominantes des années d'été et l'automne.

LE DR. J. A. STANLEY Médecin célèbre, déclare dans une lettre écrite de Princeton, New-York, datée du 16 novembre 1849, que son expérience lui a jamais montré rien de comparable au vin et aux pilules de Forêt, et qu'il a vu dans plusieurs cas de débilité constitutionnelle et d'affections scrofuleuses, les personnes qui ont éprouvé un grand soulagement de temps immémorial. Parmi les résultats du vin de Forêt qui l'ont recommandé pour diverses maladies, apprenant les noms des célèbres docteurs M. T. Goodman, S. I. Mott, L. Cheever, Chilton, William Brown, Murray, J. M. Murray, et autres.

TEMOIGNAGE De John Burke, citoyen respectable de la place Waterly, New-York. M. D. G. W. HALSEY.—Cher monsieur, — J'estime le vin de Forêt comme un de vos médicaments. Je me suis fait de l'usage de cinq semaines et je n'ai jamais senti de douleurs pendant plusieurs années. En 1845, j'étais victime de mal de cœur et d'affections nerveuses qui s'élevèrent jusqu'au point que je ne pus me procurer autre vin et mes pilules de Forêt, quoique j'en eusse éprouvé des résultats de plusieurs fois de suite. J'en ai fait usage pendant plusieurs années, j'ai été obligé de recourir à la médecine presque toujours et d'abandonner en conséquence les affaires. J'avais presque perdu tout espoir d'en recouvrer; mais mal étant de ceux qui n'ont que la nature charitable et le vin de Forêt. Ayant vu votre vin de Forêt annoncé dans les journaux, je résolus de l'essayer; et j'avais l'espoir de le voir bientôt, et de me procurer un autre, et de le voir de tout nouveau capable de reprendre le cours de mes affaires, étant par là de cinq semaines. Je vous donne la liberté de publier ce témoignage dans l'intérêt de ceux qui pourraient être affligés comme j'ai été. Vostre etc., JOHN BURKE, Waterly Place, N.-Y.

Dr. Halsey.—Une bouteille de votre vin de Forêt que je me suis procurée chez M. James Clark, votre agent ici, est arrivée ce matin. J'étais dans un état de débilité depuis deux années, sans l'empêcher de me procurer mes affaires, et je désespérais de me guérir. Les médecins n'avaient pu me procurer de mieux sur moi, et dans mon désespoir, j'ai recouru comme bien d'autres à vos pilules qui ont été d'un grand secours. J'ai été obligé de recourir à la médecine presque toujours et d'abandonner en conséquence les affaires. J'avais presque perdu tout espoir d'en recouvrer; mais mal étant de ceux qui n'ont que la nature charitable et le vin de Forêt. Ayant vu votre vin de Forêt annoncé dans les journaux, je résolus de l'essayer; et j'avais l'espoir de le voir bientôt, et de me procurer un autre, et de le voir de tout nouveau capable de reprendre le cours de mes affaires, étant par là de cinq semaines. Je vous donne la liberté de publier ce témoignage dans l'intérêt de ceux qui pourraient être affligés comme j'ai été. Vostre etc., JOHN BURKE, Waterly Place, N.-Y.

Le certificat qui suit, émis de M. E. G. Mussey, de Coligny, qui l'a vu de son propre mouvement. C'est pour certifier que j'ai fait dans ma famille usage du vin de Forêt du docteur Halsey, avec le plus heureux succès. Ma femme était entièrement affligée d'affections nerveuses, de scrofules, et de débilité générale. Elle a trouvé au prompt soulagement et a été guérie par l'usage du vin de Forêt. D'après ma propre connaissance de cette excellente médecine, je la recommande avec confiance à ceux qui pourraient être souffrants des mêmes maux. C'est la meilleure que je connaisse, et qui peut être sûr dans le traitement des maladies scrofuleuses. E. G. MUSSEY, Coligny, 6 mars 1850.

AUTRE TEMOIGNAGE DE COHOES. Au Dr. G. W. Halsey.—Monsieur, ma femme était affligée de débilité dans un état très avancé. Elle a été guérie par l'usage de votre vin de Forêt, et elle est à présent en parfaite santé. HENRY DONALDSON, Coligny, 13 avril 1850.

On pourrait être des centaines d'individus qui ont obtenu des témoignages écrits des milliers de vin de Forêt du Dr. Halsey, lesquels peuvent être vus chez les principaux droguistes. Voici les maladies pour lesquelles on recommande avec efficacité: Dyspepsie, constipation, maladie du foie, scrofules, hémorrhoides, maux de tête, écoulements bilieux, boutons, pustules, et maux de cœur, débilité langoureuse, scrofules, maladies nerveuses, et pour les autres généralement mentionnés et les constitutions affaiblies. Dépôt général pour le Vin de Forêt d'Halsey, N. 5, rue Saint-Jacques, New-York. Une bouteille par bouteille, ou six par six, par poste. Visitez chez le libraire de la ville de Québec. Agents à Québec: JOHN MUSSON, rue Beaudé; JOSEPH BOWLES, Halle Médicale, rue Fabrique; Trois-Rivières, chez A. LAURE; Montréal, chez J. LAFLEUR & Co. 10 décembre 1850.

Teinture Electrique DE BOGLE POUR LES CHEVEUX. C'EST une récente découverte en Chimie pour changer instantanément en cheveu le moindre inconvenant des cheveux rouges, blancs, et gris, et ceux qui sont lâches, sans injurier ou ternir la peau et conservant le lustre et la souplesse primitive. INVENTÉ ET PRÉPARÉ PAR W. BOGLE, 277, Washington, Boston. Cette teinture pour les cheveux offre des avantages sur toutes les autres. Elle est entièrement séparée de tous les ingrédients qui pourraient les endommager. L'application n'est faite qu'en autant que les cheveux peuvent être trempés ou saisis, sans qu'il fasse beau, que le ciel soit sec ou pluvieux. Il agit comme un enchevêtrement et instantanément dans ses effets, parce qu'on peut laver les cheveux avec de l'eau et du savon aussitôt après son emploi, alors que les cheveux sont lâches et ont l'aspect naturel et de la plus grande vigueur. C'est qu'une chose d'une permanence et d'une nature qui n'ont pas encore été égalés, et que le lavage, le soleil, ni le temps n'auraient affectés dans un tel état. A VENDRE CHEZ JOSEPH BOWLES, Halle Médicale, marché de la Haute-Ville, Québec, 24 octobre 1850. 6m.

PROSPECTUS DE LA SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION DU PEUPLE. INCORPORÉE PAR LA LOI DE LA 12e VICTORIA, chap. 57. PARTIS 250 CHAQUE. Souscription mensuelle, 50 par part; frais d'entrée 1/3 par part; frais de transport 1/3 par part.

DIRECTEURS: C. N. MONTIZAMBERT, ECR., PRÉSIDENT. J. BTE. FRÉCHETTE, ECR., VICE-PRÉSIDENT. PAUL LEPPER, EDUARD DUGAL, LOUIS PREVOST, JAMES O'CONNELL, MICHEL TESSIER, ECUYERS. SECRÉTAIRE ET TRÉSORIER: J. G. IRVINE, ECUYER. AVOCATS: MM. CASULT et LANGLOIS, HOLT et IRVINE. NOTAIRES: J. BTE. TRUDELLE, ECR., NOEL H. BOWEN, ECR. INSPECTEURS: MM. ARCH. FRASER et CHS. HUOT. BANQUIERS: LA BANQUE DE QUÉBEC.

En soumettant au Public le Prospectus d'une troisième Société de Construction dans le district de Québec, il est proposé, sans parler des bénéfices reconnus que de semblables institutions ont rendus à la société en général, de faire connaître quelques-unes des raisons qui ont suggéré la formation de cette société. Lorsque les premiers sociétés de construction furent établies dans ce district, de toutes en général, mais plus particulièrement la classe ouvrière n'en connaissait pas assez bien les principes et les opérations, ce qui fit que plusieurs qui auraient pu en profiter, ne le firent pas. Les sociétés de construction ont été établies dans ce district, de toutes en général, mais plus particulièrement la classe ouvrière n'en connaissait pas assez bien les principes et les opérations, ce qui fit que plusieurs qui auraient pu en profiter, ne le firent pas.

En soumettant au Public le Prospectus d'une troisième Société de Construction dans le district de Québec, il est proposé, sans parler des bénéfices reconnus que de semblables institutions ont rendus à la société en général, de faire connaître quelques-unes des raisons qui ont suggéré la formation de cette société. Lorsque les premiers sociétés de construction furent établies dans ce district, de toutes en général, mais plus particulièrement la classe ouvrière n'en connaissait pas assez bien les principes et les opérations, ce qui fit que plusieurs qui auraient pu en profiter, ne le firent pas. Les sociétés de construction ont été établies dans ce district, de toutes en général, mais plus particulièrement la classe ouvrière n'en connaissait pas assez bien les principes et les opérations, ce qui fit que plusieurs qui auraient pu en profiter, ne le firent pas.

En soumettant au Public le Prospectus d'une troisième Société de Construction dans le district de Québec, il est proposé, sans parler des bénéfices reconnus que de semblables institutions ont rendus à la société en général, de faire connaître quelques-unes des raisons qui ont suggéré la formation de cette société. Lorsque les premiers sociétés de construction furent établies dans ce district, de toutes en général, mais plus particulièrement la classe ouvrière n'en connaissait pas assez bien les principes et les opérations, ce qui fit que plusieurs qui auraient pu en profiter, ne le firent pas. Les sociétés de construction ont été établies dans ce district, de toutes en général, mais plus particulièrement la classe ouvrière n'en connaissait pas assez bien les principes et les opérations, ce qui fit que plusieurs qui auraient pu en profiter, ne le firent pas.

En soumettant au Public le Prospectus d'une troisième Société de Construction dans le district de Québec, il est proposé, sans parler des bénéfices reconnus que de semblables institutions ont rendus à la société en général, de faire connaître quelques-unes des raisons qui ont suggéré la formation de cette société. Lorsque les premiers sociétés de construction furent établies dans ce district, de toutes en général, mais plus particulièrement la classe ouvrière n'en connaissait pas assez bien les principes et les opérations, ce qui fit que plusieurs qui auraient pu en profiter, ne le firent pas. Les sociétés de construction ont été établies dans ce district, de toutes en général, mais plus particulièrement la classe ouvrière n'en connaissait pas assez bien les principes et les opérations, ce qui fit que plusieurs qui auraient pu en profiter, ne le firent pas.

En soumettant au Public le Prospectus d'une troisième Société de Construction dans le district de Québec, il est proposé, sans parler des bénéfices reconnus que de semblables institutions ont rendus à la société en général, de faire connaître quelques-unes des raisons qui ont suggéré la formation de cette société. Lorsque les premiers sociétés de construction furent établies dans ce district, de toutes en général, mais plus particulièrement la classe ouvrière n'en connaissait pas assez bien les principes et les opérations, ce qui fit que plusieurs qui auraient pu en profiter, ne le firent pas. Les sociétés de construction ont été établies dans ce district, de toutes en général, mais plus particulièrement la classe ouvrière n'en connaissait pas assez bien les principes et les opérations, ce qui fit que plusieurs qui auraient pu en profiter, ne le firent pas.

FONDS DE MEUBLES DE MÉNAGE. A vendre à des prix réduits pour de l'argent comptant. S'adresser à PIERRE DUBOIS, 16, rue des Fossés, Saint-Roch. Québec, 10 août 1850. J. G. IRVINE, Secrétaire-Trésorier. Meubles de ménage. A vendre à des prix réduits pour de l'argent comptant. S'adresser à PIERRE DUBOIS, 16, rue des Fossés, Saint-Roch. Québec, 12 septembre 1850. J. G. IRVINE, Secrétaire-Trésorier.

Eaux de Plantagenet. Les objets qui attirent l'attention à la dernière Exposition Industrielle, l'eau célèbre de Plantagenet ont eu les résultats les plus favorables. La demande au dépôt pour ce breuvage salutaire à la santé, a été si grande que les étrangers et les visiteurs n'ont pu s'en procurer qu'avec une grande difficulté. La célébrité de ces eaux minérales est tellement établie et cela d'une manière si satisfaisante, que des témoignages du plus grand poids semblent s'accumuler de jour en jour. Les certificats si respectables que nous donnons aujourd'hui dans notre feuille, accroîtront encore, s'il est possible, leur réputation et ajoutent encore à leur valeur par toute la Province. Les témoignages suivants de médecins sont certainement des plus favorables au caractère et à la qualité de ces sources, les docteurs Nelson et Gibb les plaçant au-dessus de toutes les autres eaux minérales sur ce continent. Le certificat qui suit est de l'Hon. PETER MCGILL, membre du Conseil Législatif, de cette Province, et Président de la Banque de Montréal. Charles LaRoque, écrivain. Ayant l'année dernière fait usage de l'eau de Plantagenet, si connue et si recommandée à la faveur publique, par plusieurs de nos médecins les plus éminents, j'ai pu rendre témoignage de son effet salutaire sur ma santé et je ne doute pas de son efficacité à contrôler à donner de la force et de la vigueur à la constitution de ceux qui en font un usage constant. La valeur de cette eau a été reconnue dans cette ville et ma propre expérience de ses excellentes qualités me justifie à donner mon témoignage quant à son effet salutaire. Montréal, 24 octobre 1850. PETER MCGILL.

Je crois être un des premiers médecins de cette cité qui aient recommandé l'usage des eaux de sources de Plantagenet, et depuis ce temps je les ai prescrites à un très-grand nombre de mes patients avec un avantage invariable. Deux membres de ma famille, d'une constitution faible et délicate, ont éprouvé un bien marqué par l'usage de ces eaux. Un avait presque perdu toute force dans le bras droit, résultat d'une attaque sévère et longue de rhumatisme; l'autre, était extrêmement affaibli par un dérangement des organes digestifs et alimentaires. L'administration de ces eaux est toujours accompagnée d'un heureux résultat dans les cas de constipation produite par les habitudes sédentaires et chez les personnes âgées. Dans les cas de cardiologie, de maladie du matin et autres maladies auxquelles les femmes sont sujettes dans certaines circonstances, cette eau agit agréablement et avec beaucoup d'effet; mais dans tous ces dérangements des reins et des intestins, elle doit être prise en plus petite quantité à la fois, mais plus fréquemment. D'après une longue expérience, je suis satisfait de l'opération de cette eau; pour les personnes faibles, elle est agréable au goût et je la crois préférable à toute autre eau minérale que je connaisse. Je regarde plusieurs des eaux minérales comme un don fait par la providence au genre humain. WLF. NELSON, M. D. V. R. Col. Phy. et Sur. Canada Est. Montréal, 24 octobre 1850.

Nous avons été requis de publier le certificat qui suit: "Plusieurs mois d'expérience dans l'usage des eaux de Plantagenet dans ma pratique, m'ont convaincu de leur valeur comme agent médical, et je n'ai pas eu sujet une seule fois de regretter de m'en être servi. Je trouve qu'il est bien rare que cette eau ne s'accorde pas avec l'estomac et elle agit toujours comme un léger laxatif et un astringent, et par sa composition, elle possède en outre des propriétés décidément toniques. "Il est certain qu'il n'en a pas été trop dit en faveur de ces eaux, car elles sont probablement celles qui ont le plus de valeur sur ce continent. "GEORGE D. GIBB, M. D. Licencié du Collège Royal des Chirurgiens d'Irlande, Médecin du Dispensaire de Montréal. A vendre chez MARTIN RAY, Basse-Ville, et chez JOSEPH BOWLES, Haute-Ville. Montréal, 24 octobre 1850.

Le tour de cou galvanisé. Ce remède est employé pour toutes les affections de gorge, de tête, telles que les bronchites, l'inflammation de la gorge, maux nerveux de la tête, névralgie du visage, bourdonnement et engourdissement de la tête, etc. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède.

Le tour de cou galvanisé. Ce remède est employé pour toutes les affections de gorge, de tête, telles que les bronchites, l'inflammation de la gorge, maux nerveux de la tête, névralgie du visage, bourdonnement et engourdissement de la tête, etc. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède.

Le tour de cou galvanisé. Ce remède est employé pour toutes les affections de gorge, de tête, telles que les bronchites, l'inflammation de la gorge, maux nerveux de la tête, névralgie du visage, bourdonnement et engourdissement de la tête, etc. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède.

Le tour de cou galvanisé. Ce remède est employé pour toutes les affections de gorge, de tête, telles que les bronchites, l'inflammation de la gorge, maux nerveux de la tête, névralgie du visage, bourdonnement et engourdissement de la tête, etc. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède.

Le tour de cou galvanisé. Ce remède est employé pour toutes les affections de gorge, de tête, telles que les bronchites, l'inflammation de la gorge, maux nerveux de la tête, névralgie du visage, bourdonnement et engourdissement de la tête, etc. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède.

Le tour de cou galvanisé. Ce remède est employé pour toutes les affections de gorge, de tête, telles que les bronchites, l'inflammation de la gorge, maux nerveux de la tête, névralgie du visage, bourdonnement et engourdissement de la tête, etc. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède.

Le tour de cou galvanisé. Ce remède est employé pour toutes les affections de gorge, de tête, telles que les bronchites, l'inflammation de la gorge, maux nerveux de la tête, névralgie du visage, bourdonnement et engourdissement de la tête, etc. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède.

Le tour de cou galvanisé. Ce remède est employé pour toutes les affections de gorge, de tête, telles que les bronchites, l'inflammation de la gorge, maux nerveux de la tête, névralgie du visage, bourdonnement et engourdissement de la tête, etc. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède.

Le tour de cou galvanisé. Ce remède est employé pour toutes les affections de gorge, de tête, telles que les bronchites, l'inflammation de la gorge, maux nerveux de la tête, névralgie du visage, bourdonnement et engourdissement de la tête, etc. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède.

Le tour de cou galvanisé. Ce remède est employé pour toutes les affections de gorge, de tête, telles que les bronchites, l'inflammation de la gorge, maux nerveux de la tête, névralgie du visage, bourdonnement et engourdissement de la tête, etc. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède.

Le tour de cou galvanisé. Ce remède est employé pour toutes les affections de gorge, de tête, telles que les bronchites, l'inflammation de la gorge, maux nerveux de la tête, névralgie du visage, bourdonnement et engourdissement de la tête, etc. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède.

Le tour de cou galvanisé. Ce remède est employé pour toutes les affections de gorge, de tête, telles que les bronchites, l'inflammation de la gorge, maux nerveux de la tête, névralgie du visage, bourdonnement et engourdissement de la tête, etc. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède.

Le tour de cou galvanisé. Ce remède est employé pour toutes les affections de gorge, de tête, telles que les bronchites, l'inflammation de la gorge, maux nerveux de la tête, névralgie du visage, bourdonnement et engourdissement de la tête, etc. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède.

Le tour de cou galvanisé. Ce remède est employé pour toutes les affections de gorge, de tête, telles que les bronchites, l'inflammation de la gorge, maux nerveux de la tête, névralgie du visage, bourdonnement et engourdissement de la tête, etc. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède.

Le tour de cou galvanisé. Ce remède est employé pour toutes les affections de gorge, de tête, telles que les bronchites, l'inflammation de la gorge, maux nerveux de la tête, névralgie du visage, bourdonnement et engourdissement de la tête, etc. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède.

Le tour de cou galvanisé. Ce remède est employé pour toutes les affections de gorge, de tête, telles que les bronchites, l'inflammation de la gorge, maux nerveux de la tête, névralgie du visage, bourdonnement et engourdissement de la tête, etc. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède.

Le tour de cou galvanisé. Ce remède est employé pour toutes les affections de gorge, de tête, telles que les bronchites, l'inflammation de la gorge, maux nerveux de la tête, névralgie du visage, bourdonnement et engourdissement de la tête, etc. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède.

Le tour de cou galvanisé. Ce remède est employé pour toutes les affections de gorge, de tête, telles que les bronchites, l'inflammation de la gorge, maux nerveux de la tête, névralgie du visage, bourdonnement et engourdissement de la tête, etc. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède.

Le tour de cou galvanisé. Ce remède est employé pour toutes les affections de gorge, de tête, telles que les bronchites, l'inflammation de la gorge, maux nerveux de la tête, névralgie du visage, bourdonnement et engourdissement de la tête, etc. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède.

Le tour de cou galvanisé. Ce remède est employé pour toutes les affections de gorge, de tête, telles que les bronchites, l'inflammation de la gorge, maux nerveux de la tête, névralgie du visage, bourdonnement et engourdissement de la tête, etc. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède.

Le tour de cou galvanisé. Ce remède est employé pour toutes les affections de gorge, de tête, telles que les bronchites, l'inflammation de la gorge, maux nerveux de la tête, névralgie du visage, bourdonnement et engourdissement de la tête, etc. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède. Les personnes qui souffrent de ces affections, et qui ne peuvent se procurer un soulagement par d'autres moyens, ont souvent obtenu un soulagement complet par l'usage de ce remède.